

CONTEXTE

DGA CULTURE - MÉTROPOLÉ AIX-MARSEILLE-PROVENCE

LECTURE PAR NATURE 2020 APPEL A PROJETS

La Métropole Aix-Marseille-Provence dispose depuis décembre 2017 d'une compétence culturelle facultative dont l'axe majeur est la lecture publique. L'objectif est de permettre à terme la mise en place d'un réseau de lecture publique constitué par les 87 bibliothèques/médiathèques présentes sur 7 aires de lecture du territoire métropolitain.

Dans cette perspective et afin d'optimiser la coopération métropolitaine, une manifestation spécifique, Lecture par Nature, est née en 2017, portée et soutenue par la Métropole Aix-Marseille-Provence, en partenariat avec l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, les établissements de lecture publique et leur commune respective.

La bibliothèque/médiathèque est l'équipement culturel le plus répandu, ouvert à tous les publics, où s'imaginent et s'établissent de nouvelles relations avec les habitants, notamment par la participation de ces derniers aux propositions artistiques.

Les trois premières éditions ont fait la démonstration qu'au-delà de sa participation au récit territorial métropolitain, Lecture par Nature est un événement contribuant à une transversalité culturelle. Son objectif est d'expérimenter une action culturelle innovante intégrant les questions de l'accès à la culture et du renouvellement des publics, du rapport à l'écrit, à la lecture, à la littérature et au livre, aux nouvelles technologies, ainsi qu'à à toutes les disciplines culturelles et artistiques.

À l'automne 2020, les 87 communes de l'espace métropolitain disposant d'un équipement de lecture publique pourront à nouveau accueillir des formes artistiques multiples. Petits villages ou grandes villes choisiront une proposition adaptée à leur projet, leur équipement et leur public en cohérence avec les aires de lecture.

Voir www.lectureparnature.fr

A. LECTURE PAR NATURE 2020

4^E ÉDITION / PRÉSENTATION - du 20 octobre au 16 janvier 2021

Le thème retenu est : **Littérature & Musique**

Cette nouvelle édition poursuit les **objectifs** suivants :

- la mise en réseau des bibliothèques sur le territoire métropolitain ;
- l'accompagnement de l'évolution des bibliothèques/médiathèques par la création d'évènements créatifs, festifs et participatifs. Il s'agit de renforcer leur inscription sur le territoire par des partenariats, notamment avec les établissements scolaires, et conforter leur présence dans la cité comme lieu culturel, éducatif et social (espace de rencontres, de programmation, d'échanges et de création/innovation) ;
- l'accès pour tous gratuitement et sans condition à une offre culturelle diversifiée, innovante, complémentaire des actions municipales, dans les médiathèques et bibliothèques ;
- stimuler la relation au livre, à la littérature, aux savoirs, au numérique et aux pratiques artistiques notamment dans le cadre des parcours d'Éducation artistique et culturelle ;
- favoriser la découverte de la diversité des fonds et des actions des médiathèques/bibliothèques. La manifestation se déclinera en différentes propositions artistiques qui irrigueront les bibliothèques des 7 aires de lecture définies :
 - Aire de Marseille
 - Aire Salonaise
 - Aire du Val de Durance
 - Aire de l'Ouest Étang de Berre
 - Aire de l'Est Étang de Berre
 - Aire Aubagnaise
 - Aire Aixoise.

Les bibliothèques participantes auront le choix entre 3 modes d'implication suivants correspondant à leurs possibilités d'engagement :

- Inscription dans un week-end phare (programmation tout public) : co-construction opérateurs / bibliothécaires d'un programme artistique composé de plusieurs propositions favorisant la circulation des publics entre les différentes bibliothèques ;
- Accueil d'une proposition clé en main (programmation tout public) : accueil en bibliothèque d'une forme artistique ou d'un atelier en semaine ;
- Accompagnement d'un parcours Éducation artistique et culturelle (EAC) : l'équipe de la bibliothèque accompagne une classe sur un parcours composé de plusieurs ateliers jusqu'à la restitution. Les différents moments du parcours se déroulent en bibliothèque.

Selon l'expérience des 3 précédentes éditions de Lecture par Nature, environ 75 bibliothèques pourraient participer en 2020, de 6 à 15 par aire de lecture.

Par ailleurs, Lecture par Nature s'inscrit dans une démarche éco-responsable (gestion et tri des déchets, matériel de promotion éco-responsable en utilisant du papier PEFC et des encres végétales..., alimentation proposant des produits de saison, bio et issus de producteurs locaux, gobelets réutilisables consignés, incitation au co-voiturage, à utiliser les transports en commun, marketing dématérialisé par internet).

Cette 4^e édition se décline en deux volets :

I . Une programmation tout public déployée dans les médiathèques du territoire, du 20 octobre au 13 décembre 2020.

- Un week-end phare est programmé sur chaque aire de lecture. Ce rendez-vous invite le public métropolitain à différentes propositions artistiques, accueillies par plusieurs bibliothèques de l'aire concernée pendant un long week-end. Ainsi, **7 week-ends successifs** sont proposés, chacun dans une aire différente précitée. Ceux-ci se dérouleront potentiellement du jeudi au dimanche.
- Chaque bibliothèque participante accueille une proposition artistique ou un atelier clé en main en semaine ou s'inscrit dans la programmation du week-end phare.

Différentes formes sont ainsi co-construites et/ou proposées : depuis des ateliers participatifs à des expositions, de performances à des lectures augmentées, des spectacles numériques à des séances d'écriture innovantes... (chaque production en atelier devant faire l'objet de présentations publiques).

II. Sept parcours d'Éducation artistique et culturelle impliquant des établissements scolaires du territoire en partenariat avec les médiathèques, de novembre 2020 à janvier 2021 avec restitution des ateliers scolaires les 15 et 16 janvier 2021.

- Au croisement des préoccupations du ministère de la Culture et de celles de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le parcours d'Éducation artistique et culturelle intégrera différents ateliers participatifs avec une restitution prévue lors de la Nuit de la lecture en janvier 2021.

Les classes seront sélectionnées en partenariat avec les médiathèques et/ou bibliothèques qui souhaitent participer au parcours, en lien avec la direction de la Culture de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agence régionale du Livre et l'Éducation nationale.

- Suivant les cadres posés par le ministère de la Culture, le parcours EAC s'appuiera sur 3 piliers : acquisition de connaissances, rencontre avec des œuvre(s) et/ou les artiste(s), pratique artistique.
- Le projet EAC Lecture par Nature comprendra pour chaque élève :
 - une action de médiation autour d'une ou plusieurs œuvres ou artistes,
 - une participation à la programmation tout public Lecture par Nature en tant que spectateur,
 - un atelier philo sur le thème de la musique en lien avec la littérature,
 - une pratique artistique développée sur plusieurs séances (tous les ateliers se dérouleront dans la bibliothèque partenaire),
 - la participation à la restitution lors de la Nuit de la lecture (janvier 2021).

Ainsi, auront lieu dans chaque aire de lecture :

- **1 programmation clé en main** en semaine dans les bibliothèques,
- **1 week-end phare** composé d'une programmation mixte de formes légères, d'ateliers (publics hors scolaires), et de temps plus vastes : spectacles, rencontres, expos... (long week-end),
- **1 parcours EAC** qui se conclut par une restitution lors de la Nuit de la lecture 2021. Cette restitution regroupe toutes les classes de l'aire de lecture dans une même bibliothèque.

B. L'APPEL À PROJETS

Pour construire la programmation de la 4^e édition de Lecture par Nature, la Métropole lance un appel à projets auprès de tous types de structures culturelles répondant aux critères cités ci-après. Les candidatures devront être élaborées à partir de la thématique Littérature & Musique.

Les formes de ces projets sont ouvertes et peuvent s'appuyer sur tous supports et médias : spectacle vivant, projet numérique, exposition, conférence, lecture, performance, projection, parcours...

Une attention particulière sera portée aux projets :

- pluridisciplinaires ;
- intégrant la participation des publics ;
- développant des formes expérimentales en bibliothèque.

I. Conditions de participation

L'appel à projets s'adresse à un **tandem** constitué de deux opérateurs artistiques complémentaires :

- un opérateur pour la programmation « tout public » - week-end phare et clé en main,
- un second opérateur pour le parcours EAC.

La collaboration entre ces deux opérateurs est fondamentale tout au long du projet. Plus généralement, les collaborations artistiques sont les bienvenues.

Chaque tandem sera affecté à une aire de lecture par la Métropole.

Ce tandem devra :

- être prêt à s'investir dans un processus de co-construction artistique et de programmation avec les bibliothèques ;
- se montrer d'une grande disponibilité sur la période de construction et réalisation (nombreuses réunions à prévoir / présentation de la programmation et conférence de presse), d'avril 2020 à janvier 2021 ;
- désigner un référent et coordinateur au sein du tandem afin de faciliter l'organisation de la manifestation qui sera l'interlocuteur privilégié de la Métropole et de l'Agence.

Conditions juridiques et administratives :

- La forme juridique des structures doit être obligatoirement associative ;
- Être en capacité de fournir une copie du récépissé de déclaration d'entrepreneur du spectacle vivant valant licence, de plus d'un mois.

Sept tandems seront donc retenus par un comité de sélection, composé de professionnels de la culture.

La sélection sera établie sur la base des critères suivants :

- exigence artistique et pertinence de la médiation ;
- liens développés avec le livre, la lecture, l'écrit, la littérature et le thème de la 4^e édition de Lecture par Nature : Littérature & Musique ;
- caractère original et/ou innovant des propositions pour les médiathèques ;

- capacité des deux opérateurs à investir dans un processus de co-construction, de gestion et d'organisation de projet, et à en assurer la coordination administrative ;
- adaptabilité à une présentation dans des médiathèques de tailles différentes.

II. La réponse à l'appel à projets devra comporter :

1. En direction du tout public

a. Deux propositions clés en main duplicables :

- 1 forme artistique (forme légère adaptée aux bibliothèques)
- 1 forme atelier

b. Des pistes pour le week-end phare créatives, ludiques et festives, s'adressant à différents publics, notamment un public familial.

À partir de ces propositions, une programmation sera co-construite et imaginée dans le cadre d'un groupe-projet constitué sur l'aire de lecture défini :

- des bibliothécaires,
- du tandem sélectionné.

Le processus de programmation sera coordonné et suivi par l'Agence régionale du Livre.

La participation à ce processus collectif de programmation (3 réunions minimum) est exigée.

L'ensemble des propositions clés en main retenues (dates à préciser) et la programmation des week-ends phares constitueront la manifestation publique Lecture par Nature 2020.

2. Une proposition pour un parcours d'Éducation artistique et culturelle.

La proposition EAC construite par le tandem devra comprendre :

- Une action de médiation permettant de donner des clés sur les œuvres(s) ou les artiste(s) présentés(es) lors d'une séance scolaire, ouvrant ainsi des questions sur la pratique artistique. Cette séance présentera le parcours dans son intégralité ;
- Une séance scolaire, issue de la programmation tout public (ci-dessus), organisée pour les classes inscrites dans le parcours ;
- Une pratique artistique sur plusieurs séances construite et menée par l'opérateur EAC aboutissant à une production collective ou une production par élève. Un lien devra être créé avec les propositions artistiques de la programmation tout public. La forme que prendront les productions doit être présentée dans le dossier ;
- Une restitution festive lors de la Nuit de la lecture (présence du tandem, proposition de forme de restitution et d'animation ou programmation).

Un atelier de philosophie sera proposé et pris en charge par l'Agence régionale du Livre en amont des séances d'atelier de pratique.

Le tandem ou l'opérateur EAC devra mettre en place ce parcours en partenariat avec l'Agence régionale du Livre, les référents éducatifs et la bibliothèque concernée.

Des réunions préparatoires (2 à 3) avec les équipes éducatives et les professionnels des bibliothèques sont à prévoir ainsi qu'un temps de travail de coordination.

Chaque projet pourra être l'occasion d'une captation audiovisuelle en vue d'une diffusion numérique.

Des partenariats avec d'autres acteurs du territoire pourront être proposés en fonction des projets et en lien avec la thématique.

- **Calendrier :**

- Fin décembre 2019 : lancement de l'appel à projets
- 2 février minuit 2020 : date butoir pour les réponses à l'appel à projets
- Début mars : annonce de la sélection des projets
- Avril – Mai : lancement du processus de programmation - réalisation du programme de la manifestation
- Mi-juin : présentation de la programmation et lancement de la communication
- Septembre : diffusion des outils de communication
- Automne : réalisation de la manifestation publique Lecture par Nature 2020
- 15 et 16 janvier 2021 : Nuit de la lecture (restitution EAC)

IV. **Constitution du dossier :**

Un dossier est à remplir en ligne. Il devra comporter les budgets, et un fichier descriptif des deux structures constituant le tandem. Devront être adjoints :

- copie de l'enregistrement de l'association au *Journal officiel*,
- copie du récépissé de déclaration d'entrepreneur du spectacle vivant valant licence, de plus d'un mois.

Pour information, le budget définitif alloué à chaque aire de lecture et à chaque projet sera connu une fois le nombre de bibliothèques inscrites dans le projet confirmé, le nombre de classe déterminé, et une fois la programmation arrêtée.

Le dossier complet est à retourner par courriel à : lecturenature2020@ampmetropole.fr impérativement avant le 2 février 2020 minuit.

Seuls les dossiers complets seront présentés au comité de sélection.

Pour les projets retenus, un contrat précisera les conditions de réalisation et les modalités de paiement. Il sera signé entre chaque opérateur composant le tandem et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le budget versé comprendra les droits d'auteurs (SACEM, SACD...) qui seront acquittés par le producteur.

La somme correspondant au budget convenu sera créditée au compte du producteur selon les procédures comptables en vigueur, sous réserve du respect par le producteur de ses obligations légales et contractuelles, d'une facture détaillant le nom du projet, les dates et les communes des représentations du spectacle retenu.

La facture devra être signée par le représentant de l'association, avec le tampon de celle-ci.

NB : aucun dépassement du coût par représentation figurant dans le contrat ne sera pris en compte.

Appel à projets 2020 « littérature & musique » / Lecture par Nature

NOM DU PROJET :

NOM DES OPERATEURS CONSTITUANT LE TANDEM :

I. IDENTITE DES STRUCTURES

Structure 1 – programmation « tout public »

Statut juridique de la structure :

Nom usuel de la structure :

Nom de la structure tel qu'il apparaît dans les statuts (si différent du nom usuel) :

Année de création de la structure :

Siège social de la structure :

Adresse

Numéro et voie

Complément

BP

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Numéro siret

Responsable moral (titre et nom)

Site internet

Facebook

Présentation de la structure 1 :

STRUCTURE 2 – PARCOURS EAC

Statut juridique de la structure :

Nom usuel de la structure :

Nom de la structure tel qu'il apparaît dans les statuts (si différent du nom usuel) :

Année de création de la structure :

Siège social de la structure :

Adresse

Numéro et voie

Complément

BP

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Numéro siret

Responsable moral (titre et nom)

Site internet

Facebook

Présentation de la structure 2 :

II. LE PROJET

Synopsis du projet permettant de définir ses axes culturels et artistiques :
(500 signes)

A. PROPOSITIONS CLE EN MAIN

1 – FORME ARTISTIQUE

Titre :

Description :

Domaine :

Sciences
Théâtre
Danse
Musique
Arts visuels
Cinéma
...

Genre :

Conférence
Spectacle
Lecture
Concert
Projection
...

Durée :

Nombre d'intervenants :

Nom des artistes / intervenants impliqués et courte présentation :

(préciser si il s'agit d'une intention ou si les intervenants ont déjà donné leur accord)
(500 signes)

Public (adulte, tout public, jeune public, à partir de x ans) :

Jauge maximum :

A joindre

- fiche technique détaillée (une totale autonomie de la structure est demandée)
- budget par date d'intervention (cf. modèle joint)
 - les frais de personnel,
 - les frais techniques,
 - les frais de transports, le catering, les repas ...
 - les droits d'auteurs (SACEM, SACD ...),

2 – FORME ATELIER

Titre :

Description :

(500 signes max)

Domaine :

Sciences
Théâtre
Danse
Musique
Arts visuels
Cinéma
...

Genre :

Conférence
Spectacle
Lecture
Concert
Projection
...

Durée :

Nombre d'intervenants :

Nom des artistes/ intervenants impliqués et courte présentation :

(préciser s'il s'agit d'une intention ou si les intervenants ont déjà donné leur accord) .
(500 signes max)

Public (adulte, tout public, jeune public, à partir de x ans)

Jauge maximum :

A joindre

- fiche technique détaillée (une totale autonomie de la structure est demandée)
- budget par date d'intervention (cf. modèle joint)
 - les frais de personnel,
 - les frais techniques,
 - les frais de transports,
 - les droits d'auteurs (SACEM, SACD ...),
 - les frais de transports, le catering, les repas

B. PISTES PROPOSEES DANS LE CADRE DU WEEK-END PHARE

Présentation du projet pour le week-end phare :

PISTE 1

Titre :

Description :

Domaine :

Sciences
Théâtre
Danse
Musique
Arts visuels
Cinéma
...

Genre :

Conférence
Spectacle
Lecture
Concert
Projection
...

Durée :

Nombre d'intervenants :

Nom des artistes / intervenants impliqués et courte présentation :

(préciser si il s'agit d'une intention ou si les intervenants ont déjà donné leur accord) .
(500 signes max)

Public (adulte, tout public, jeune public, à partir de x ans) :

Jauge maximum :

A joindre

- fiche technique détaillée (une totale autonomie de la structure est demandée)
- budget par date d'intervention (cf. modèle joint)
 - les frais de personnel,
 - les frais techniques,
 - les frais de transports,
 - les droits d'auteurs (SACEM, SACD ...),
 - les frais de transports, le catering, les repas

PISTE 2

Titre :

Description :

Domaine :

Sciences
Théâtre
Danse
Musique
Arts visuels
Cinéma
...

Genre :

Conférence
Spectacle
Lecture
Concert
Projection
...

Durée :

Nombre d'intervenants :

Nom des artistes / intervenants impliqués et courte présentation :

(préciser s'il s'agit d'une intention ou si les intervenants ont déjà donné leur accord).
(500 signes max)

Public (adulte, tout public, jeune public, à partir de x ans)

Jauge maximum :

A joindre

- fiche technique détaillée (une totale autonomie de la structure est demandée)
- budget par date d'intervention (cf. modèle joint). Le budget comprend :
 - les frais de personnel,
 - les frais techniques,
 - les frais de transports,
 - les droits d'auteurs (SACEM, SACD ...),
 - les frais de transports, le catering, les repas

C. PARCOURS EAC

Pour rappel, la proposition EAC construite par le tandem devra comprendre :

- **Une action de médiation** permettant de donner des clés sur les œuvres(s) ou les artiste(s) présenté(e)(s) lors d'une séance scolaire, ouvrant des questions sur la pratique artistique et présentant le parcours dans son intégralité.
- **Une séance scolaire**, issue de la programmation tout public ci-dessus, organisée pour les classes inscrites dans le parcours
- **Une pratique artistique** sur plusieurs séances construite et menée par l'opérateur EAC aboutissant à une production collective ou une production par élève. Un lien devra être créé avec les propositions artistiques de la programmation tout public. La forme que prendront les productions doit être présentée dans le dossier.
- **Une restitution festive** lors de la Nuit de la Lecture (présence, proposition de forme de restitution et d'animation ou programmation)

Un atelier de philosophie sera proposé et pris en charge par L'Agence régionale du livre en amont des séances d'atelier de pratique.

Descriptif :

(500 signes max)

Présentation des enjeux (pédagogiques...) :

(500 signes max)

Nombre de séances de pratique :

(C'est-à-dire hormis la représentation scolaire, l'action de médiation et l'atelier de philosophie) :

Nombre d'intervenants :

Nom et présentation des intervenants :

(Préciser si il s'agit d'une intention ou si les intervenants ont déjà donné leur accord).

(500 signes max)

REPRESENTATION SCOLAIRE

Nom du spectacle ou de la forme proposée :

Nom des artistes / intervenants impliqués et courte présentation :

(préciser si il s'agit d'une intention ou si les intervenants ont déjà donné leur accord).

(500 signes max)

Public (adulte, tout public, jeune public, à partir de x ans)

Jauge maximum :

ACTION DE MEDIATION

Description :

(500 signes max)

Nom et présentation des intervenants :

(préciser s'il s'agit d'une intention ou si les intervenants ont déjà donné leur accord).

(500 signes max)

Production envisagée à l'issue des ateliers :

Restitution envisagée à l'issue des ateliers lors de la Nuit de la Lecture :

Joindre un budget par classe (cf. modèle joint). Ce budget comprend :

- la représentation scolaire
- l'action de médiation et toutes les ateliers (hors atelier philo)
- la restitution lors de la Nuit de la Lecture

Joindre un budget global (voir modèle ci-joint) comprenant

- > le coût total (voir plus haut) pour une représentation / séance de chacune des propositions « tout public » qu'elle soit clé en main ou une piste pour le temps phare
- > le coût total (voir plus haut) d'un parcours EAC (1 classe)
- > le temps de travail induit par la démarche de programmation collective et la coordination du projet : le travail de communication, la participation aux réunions, l'administration doivent être également indiqués et faire l'objet d'une ligne spécifique du budget.